

VILLE DE GRASSE

APPEL A CANDIDATURES POUR UNE RESIDENCE-MISSION

La Ville de Grasse (Alpes-Maritimes) lance un appel à candidature pour une résidence-mission en direction d'artistes du Street art.

Cette résidence-mission a pour cadre l'exposition permanente du Musée d'Art et d'Histoire de Provence (MAHP) situé 2 rue Mirabeau à Grasse. Les élèves participants au projet auront la liberté de choisir parmi les objets conservés au MAHP ceux qui seront sources de leur inspiration et production.

QU'EST-CE QU'UNE RESIDENCE-MISSION ?

Une résidence-mission est organisée à des fins d'éducation artistique et culturelle en faveur d'un public de jeunes de la maternelle au lycée. Elle repose sur une pleine disponibilité de l'artiste durant la durée de l'action ainsi que sur une diffusion du projet sur le territoire. Cette diffusion s'envisageant pendant et après la période de résidence.

La résidence-mission ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production ni commande d'œuvre. Pour l'artiste-résident(e) il s'agit plus particulièrement de s'engager dans une démarche d'éducation artistique donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexion, expérimentations, réalisation). Cette mise en évidence s'appuie sur des formes d'intervention ou d'actions très variées, souvent brèves, se différenciant des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre cahier des charges, à la temporalité et aux finalités différentes.

Tel un laboratoire d'éducation artistique se menant à l'échelle d'un territoire, ces actions sont à considérer comme autant de *gestes artistiques*, préparés en amont avec les équipes pédagogiques

déjà impliquées dans le domaine des arts et de la culture ou tout simplement désireuses de s'y inscrire. Elles sont aussi préparées avec l'équipe du service des publics des Musées de Grasse.

Ces actions, se menant en temps scolaire, ont pour objectif de permettre à un grand nombre d'enfants et de jeunes d'acquérir une expérience originale et sensible de l'œuvre de l'artiste-résident(e).

Enjeux et objectifs :

- Favoriser l'accès des jeunes à l'offre culturelle locale par des actions innovantes
- Leur permettre de s'appropriier les ressources culturelles et historiques du musée, leur faisant ainsi porter un regard neuf sur leur environnement
- Sensibiliser les jeunes à la richesse et à la diversité des formes artistiques
- Rencontrer un artiste et son œuvre, interagir et questionner les processus créatifs et par cela, développer l'esprit critique des jeunes
- Contribuer au développement culturel et artistique du territoire

CADRE DE LA RESIDENCE-MISSION

Deux sites partenaires et six établissements scolaires associés :

- **Le Musée d'Art et d'Histoire de Provence :**

Implanté dans un ancien hôtel particulier du XVIII^e siècle classé Monument Historique, le Musée d'Art et d'Histoire de Provence est un musée d'ethnographie régionale, dont les collections très diversifiées (93.000 objets conservés) concernent la Provence, de la Préhistoire aux années 1950 : archéologie, arts décoratifs, ethnologie, beaux-arts. Un nombre important de peintures est présent dans les salles du musée et ses réserves.

Le Musée d'Art et d'Histoire de Provence est labellisé Musée de France.

Le MAHP fait partie d'une Conservation des Musées intégrant 3 autres sites muséaux (Musée International de la Parfumerie, Villa-Musée Jean-Honoré Fragonard, Jardins du Musée International de la Parfumerie). L'équipe du service des publics conçoit et met en œuvre des actions de médiation sur les quatre sites, elle s'engage à développer des pratiques artistiques en lien avec les collections et propose également chaque année au sein des musées des « rencontres jeunes publics » avec des professionnels.

En 2014, 238 actions de médiations ont été assurées au sein du MAHP et 18.334 visiteurs y ont été accueillis. Près de 4000 jeunes ont ainsi pu bénéficier d'une action de médiation au MAHP. Nous proposons aussi, selon les projets, un suivi en classe.

- **Le Lycée Professionnel De Croisset :**

C'est un établissement qui accueille environ 650 élèves et qui propose de nombreuses formations : pour préparer des diplômes de BAC PRO et de CAP, pour les métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration ; des BAC PRO, pour les métiers de l'Accueil, du Commerce et de la Vente ; des BAC PRO, pour les métiers de la Gestion et de l'Administration ; et enfin, un CAP et un BAC PRO pour les métiers de la Propreté.

En plus de toutes ses formations initiales, le lycée Francis de Croisset, accueille également plusieurs formations du GRETA (Formation Continue pour Adultes), une classe de 3^{ème} PVP (Préparation à la Vie Professionnelle), des élèves du dispositif ULIS (Unité localisée pour l'intégration scolaire. Les ULIS sont des dispositifs qui ont pour mission d'accueillir des élèves en situation de handicap dans des collèges ou des lycées) et des jeunes de la MLDS (mission de lutte contre le décrochage scolaire, qui s'occupe des sorties de l'Ecole sans qualification. Elle propose un accueil aux élèves de 16 ans au moins, restés sans solution avérée de formation ou d'insertion.).

Une autre particularité de l'établissement est son internat qui ne loge pas seulement les élèves du lycée mais aussi les lycéens des établissements proches. Ce qui fait de De Croisset un lieu fréquenté par d'autres lycéens que ceux scolarisés dans l'établissement.

Un autre pôle d'attractivité du lycée est son Restaurant Pédagogique, ouvert au public sur réservation, qui propose à midi et certains soirs des menus classiques ou gastronomiques, tout au long de l'année. Le Restaurant attirant ainsi, au sein de l'établissement, encore un autre type de public.

Architecturalement, le lycée Francis de Croisset, est un lieu accueillant et récent. Le nombre de formations proposées et la diversité des publics atteints en fait un lieu dynamique. Une fresque réalisée dans le lycée serait vue forcément par les élèves et le personnel de l'établissement mais aussi par ceux qui fréquentent l'établissement sans y être scolarisés : les internes, les clients du Restaurant Pédagogique, les stagiaires du Greta, etc. De ce fait étant en extérieur mais au cœur de l'établissement elle sera pour tous une source de questionnements.

- **Six autres établissements scolaires :**

Les six autres établissements scolaires du quartier Saint Claude de Grasse seront également les cibles de cette action : le lycée professionnel *Chiris*, les écoles primaires *Pra d'Estang* et *Gérard Philippe*, les écoles maternelles *Les Jasmins* et *L'eau vive* et le jardin d'enfants *Les Bengalis*. Ce quartier rassemble environ un cinquième de la population grasseoise.

DEROULEMENT DE LA RESIDENCE-MISSION

Phase 1 : l'artiste-résident(e) découvre le territoire grassois et les collections du Musée d'Art et d'Histoire de Provence.

Il rencontre l'équipe du service des publics de la Conservation des Musées afin de lui faire appréhender sa démarche artistique et d'évoquer avec elle les modalités de son intervention.

L'artiste et les équipes éducatives (médiateurs et enseignants) construisent les formes d'actions à mener en direction des élèves.

Ces actions, que l'on appelle ici *gestes artistiques*, sont conçues de manière à rayonner sur l'ensemble des établissements scolaires du quartier Saint Claude de Grasse.

Phase 2 :

Les élèves participants au projet auront la liberté de choisir parmi les objets conservés au MAHP ceux qui seront sources de leur inspiration et production. Dans la mesure du possible, la présence de l'artiste est souhaitée pendant ces choix de collections.

Un groupe d'élèves du lycée professionnel De Croisset réaliseront une peinture murale à grande échelle qui prendra place à l'intérieur de l'enceinte de l'établissement sur le mur extérieur de l'amphithéâtre.

Les élèves des 6 établissements scolaires associés réaliseront leur propre création artistique en lien avec le Street art faisant suite à leur choix d'objets au sein des collections permanentes du MAHP. En outre ils pourront venir suivre l'évolution de la peinture murale.

Même si les enfants et les jeunes demeurent les premiers bénéficiaires de la résidence, l'appropriation de l'art et de la culture gagne également à être pensée aussi en faveur de leur entourage familial dont l'implication régulière dans les différentes phases de la résidence-mission est souhaitée.

Plus largement, la population grasseoise devra bénéficier de ce dispositif par le biais des modes et canaux traditionnels et non traditionnels de diffusion des œuvres, de mise à disposition des ressources, d'information et de communication, de transmission et d'appropriation. Et bien-sûr par la mise en place d'une exposition présentant les travaux des élèves.

Une valorisation de l'ensemble des créations sera prévue en avril 2016 au Lycée Professionnel De Croisset.

Les différentes productions (études, ébauches, maquettes, croquis...) réalisées par l'artiste, en collaboration avec les élèves, pourront faire l'objet d'une exposition au sein du MAHP.

PILOTAGE DE LA RESIDENCE-MISSION

Le service des publics de la Conservation des Musées Grasse assure la coordination générale du projet. Il a pour mission de guider l'artiste-résident(e) dans sa découverte du territoire, de veiller à ses bonnes conditions de travail, d'organiser la diffusion de ses œuvres, de faciliter les rencontres avec les équipes pédagogiques (1ère phase de la résidence-mission) et d'aider à la réalisation des actions (2ème phase de la résidence-mission).

PERIODE ET DUREE DE LA RESIDENCE

La durée de la résidence-mission se déroule dans la période allant de **septembre 2015 à avril 2016**.

Pour le projet avec le lycée professionnel De Croisset, l'artiste devra être présent aux dates suivantes de 14h à 16h :

Le 16 septembre 2015

Le 30 septembre 2015

Le 7 octobre 2015

Le 14 octobre 2015

Le 4 novembre 2015

Le 9 décembre 2015

Le 6 janvier 2016

Le 13 janvier 2016

Le 2 mars 2016

Le 30 mars 2016

Ce qui équivaut à 20h d'intervention à destination du groupe d'élèves

Pour les 6 autres établissements scolaires associés :

Il sera obligatoire de définir, en lien avec l'artiste et les établissements, un calendrier avec des dates d'intervention sur cette même période soit de septembre 2015 à avril 2016 pour un total de 80h d'intervention environ à destination des élèves de ces établissements.

Valorisation générale des projets sur l'établissement De Croisset :

Valorisation prévue entre avril et juin 2016 afin de rendre public les productions auprès des parents et des habitants du quartier.

CONDITIONS FINANCIERES ET MOYENS MIS A DISPOSITION

L'artiste sélectionné(e) bénéficie d'une allocation de résidence-mission d'un montant de 5000€ relatif à 100h d'intervention à destination des scolaires.

Concernant le matériel :

Le lycée professionnel De Croisset prend en charge les besoins pour la réalisation de la peinture murale.

Le Musée d'Art et d'Histoire de Provence peut prendre en charge les petites fournitures nécessaires à l'élaboration des projets sur les 6 établissements associés.

Le coût de besoins plus spécifiques est inclus dans l'allocation perçue par l'artiste.

Le lycée De Croisset prendra en charge les repas du midi des jours où l'artiste sera présent au sein de cet établissement (cf le calendrier).

L'artiste retenu(e) doit être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel, les frais de déplacement sur le territoire ainsi qu'un aller-retour de son lieu d'habitat personnel au territoire de mission n'étant pas pris en charge (transports en commun et/ou carburant) et n'étant pas comptabiliser dans les heures d'interventions à effectuer.

CADRE JURIDIQUE

Un contrat spécifiant les engagements respectifs de la Conservation des Musées et de l'artiste est signé avant le début de la résidence-mission.

CANDIDATURE

Peut faire acte de candidature tout(e) artiste professionnel(le) résidant en France ou à l'étranger. L'artiste candidat(e) doit avoir à son actif une production conséquente et être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action que représente la résidence-mission.

L'artiste doit s'inscrire dans le courant Street art.

L'artiste doit maîtriser l'usage oral de la langue française. Il doit avoir le permis de conduire en cours de validité et disposer d'un véhicule personnel.

• Les éléments à fournir sont:

- un curriculum vitae,

- une note d'intention témoignant de la prise en compte du présent cahier des charges et du territoire de résidence,
- un dossier artistique représentatif de la démarche de l'artiste-candidat(e).

Le dossier peut comporter des liens vers des pages Internet si nécessaire (sons, vidéos...). Le dossier artistique est à proposer sous format pdf.

L'ensemble du dossier est à adresser pour le **31 août au plus tard**.

- envoi électronique, en précisant dans l'objet l'intitulé de l'appel à candidatures (résidence mission au MAHP), à l'adresse suivante: activites.musees@paysdegrasse.fr
- par envoi postal à l'adresse suivante :
Conservation des Musées
Madame Christine SAILLARD
2, boulevard du Jeu de Ballon
06130 GRASSE

NB : il n'y a pas de projet à produire, ce présent appel à candidatures faisant déjà état d'un projet précis. La lettre de motivation peut, par contre, évoquer certaines des pistes que l'artiste-candidat(e) envisage de proposer aux équipes de professionnels rencontrées en vue de la co-réalisation de gestes artistiques.

● Sélection de l'artiste

Les candidat(e)s sont susceptibles d'être invités à rencontrer le comité de pilotage.

Le résultat de la sélection est communiqué par courrier après le **1er septembre 2015**.

● Pour plus d'informations

Service des publics– conservation des musées de Grasse - Tél : 04.97.05.58.16 /58.20